

Modalités des licences de tournois de poker Texas Hold'em



La présente énonce les modalités établies par le registraire, conformément au paragraphe 34(2) de la *Loi sur la réglementation des jeux*, et vise à aider les demandeurs à comprendre le *Règlement sur les titulaires de licence de jeu de bienfaisance*. L'établissement de règlements et les présentes modalités ne modifient aucunement les dispositions des licences et permis délivrés avant le 1er octobre 2021.

Le traitement d'une demande peut exiger jusqu'à 30 jours.

1 Définitions

Les définitions suivantes s'appliquent aux licences de tournois de Texas Hold'em :

Dépenses admissibles – seules les dépenses qui sont indiquées sur la demande de licence et qui ont été approuvées par le registraire.

Gros blind – mise obligatoire par le joueur qui se trouve immédiatement à gauche du « petit blind ». Le gros blind doit être placé pour chaque main, avant que le donneur distribue les cartes. Le niveau du gros blind est déterminé par le tableau de blinds tel qu'il est présenté dans les règles de la maison.

Cave (« buy in ») – voir la définition de « droit d'entrée ».

Dispositif de communication – tout appareil électronique pouvant servir à la communication (p. ex. : cellulaires, assistants numériques personnels, ordinateurs portatifs).

Donneur – représentant de tournoi qui est assigné à une table particulière afin de distribuer les cartes, de remettre les pots et de diriger le jeu à la table en question.

Bouton du donneur – un objet utilisé pour indiquer le joueur qui occupe la position du donneur à la table. Le bouton du donneur se déplace sur la table dans le sens des aiguilles d'une montre, une position par main.

Langue désignée – seule langue autorisée aux tables d'un tournoi, telle qu'elle est indiquée par le titulaire de la licence sur la demande. Il est nécessaire de désigner une langue pour éviter les échanges à la table qui pourraient compromettre l'intégrité des tournois de poker Texas Hold'em.

Droit d'entrée – montant qu'un joueur doit payer pour participer à un tournoi de poker Texas Hold'em. Tous les joueurs qui participent à un tournoi doivent payer le même droit d'entrée et recevoir le même montant de jetons.

Recettes découlant des droits d'entrée – total des recettes découlant uniquement des droits d'entrée d'un tournoi. S'il n'y

a aucune nouvelle cave dans un tournoi, les recettes découlant des droits d'entrée sont égales au produit brut.

Produit brut – total des recettes découlant des droits d'entrée (et des nouvelles caves, le cas échéant) d'un tournoi de poker Texas Hold'em.

Main – toute combinaison de cartes fermées d'un joueur et des cinq cartes communes qui servent à former une main de poker à cinq cartes.

Règles de la maison – ensemble de règles, de lignes directrices ou de procédures que le titulaire d'une licence applique pour gérer certains aspects du tournoi. Les règles de la maison doivent être présentées avec la demande et elles doivent indiquer le processus proposé pour les nouvelles caves (le cas échéant), la structure des blinds pour le tournoi, la procédure de changement de couleur des jetons utilisés, la limite des mises et la structure des prix. Les règles de la maison doivent également comprendre tout autre renseignement ou toute autre règle qui pourrait être utile aux joueurs et que le titulaire de la licence utilisera pendant un tournoi (p. ex. : les règles pour quitter la table, les règles d'étiquette des joueurs).

Maldonne – cartes mal distribuées ou mal battues par le donneur.

Recettes nettes – total obtenu lorsque l'on soustrait des recettes brutes les dépenses admissibles et la valeur des prix remis.

Nouvelle cave – achat optionnel qu'effectue un joueur pour recevoir d'autres jetons et demeurer dans le tournoi.

Petit blind – mise obligatoire que doit faire le joueur se trouvant immédiatement à gauche du bouton du donneur. Le petit blind doit être placé pour chaque main, avant que le donneur distribue les cartes. Le montant du petit blind est habituellement la moitié du gros blind.

Gérant de table – représentant de tournoi chargé de surveiller un nombre précis de tables au tournoi, tel que le détermine le registraire. Le gérant de table relève du directeur de tournoi; il est chargé entre autres de diriger l'ensemble du jeu qui se déroule aux tables qui lui sont assignées, de régler les différends entre les joueurs, d'aider à faire le changement de couleur de jetons et de trouver une nouvelle place à des joueurs. Les gérants de table doivent être de véritables membres bénévoles de l'organisme titulaire de la licence.

Tournoi – tournoi individuel de poker Texas Hold'em.

Section réservée au tournoi – pièce séparée ou aire cloisonnée à l'intérieur de laquelle un tournoi se déroule.

Directeur de tournoi – directeur général et ultime responsable du tournoi et de son déroulement ainsi que de tout règlement nécessaire de différends. Le directeur de tournoi doit être un véritable membre bénévole de l'organisme titulaire de la licence.

2 Demandes de licences

Il est possible de se procurer un formulaire de demande de licence de tournoi de poker Texas Hold'em dans les centres de Service Nouveau-Brunswick (SNB) et auprès du ministère de la Justice et de la Sécurité publique.

Les demandes de licences doivent être adressées à :

Ministère de la Justice et de la Sécurité publique
Direction des jeux, des alcools et de la sécurité
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Les règles de la maison pour le tournoi doivent être annexées au formulaire de demande.

3 Droits

Des droits de 100 \$ doivent accompagner la demande et le paiement doit être libellé à l'ordre du ministre des Finances.

4 Durée de la licence

La date d'expiration paraissant sur la licence est déterminée en fonction des exigences des activités prévues.

5 Administration des loteries

Une activité de loterie autorisée doit être gérée et tenue par le titulaire de licence de la façon décrite sur la demande qui a été approuvée. S'il y a des différences entre la licence et la demande approuvée, les dispositions de la licence prévau-dront. La responsabilité de tenir et d'administrer l'activité de jeu ne peut pas être déléguée à une autre organisation ou à une autre personne qui n'est pas membre de l'organisation.

Tout changement ou toute modification aux modalités des jeux qui diffère de celles énoncées dans la demande de licence doivent faire l'objet d'une nouvelle demande présentée par écrit et autorisée par écrit par le registraire.

Si deux organisations offrent conjointement une activité de loterie, il leur suffit de présenter une seule demande et d'obtenir une seule licence. Il faut cependant indiquer sur la demande ce genre d'arrangement de même que le nom des membres responsables des deux organisations.

6 Fréquence des activités

Les titulaires d'une licence peuvent tenir un tournoi par semaine pendant une période maximale d'un an à partir de la date de délivrance.

Le registraire se réserve le droit de limiter le nombre de tournois que tient un organisme ou qui se déroulent dans un même endroit au cours d'une période donnée.

7 Distribution des recettes

Il faut affecter un minimum de 15 % des recettes brutes provenant d'une activité de loterie autorisée à la réalisation des buts énoncés au moment de la présentation de la demande. Les entreprises commerciales et les particuliers ne doivent pas constituer les premiers bénéficiaires des recettes provenant d'une activité de loterie autorisée.

Il faut payer tous les prix et toutes les dépenses engagées pour tenir l'activité de jeu à même les recettes brutes. Le registraire peut fixer une limite au montant de dépenses qui peuvent être engagées. Toutes les recettes nettes doivent être utilisées à des fins caritatives au Nouveau-Brunswick, sauf autorisation contraire du registraire.

Les organismes qui prévoient faire don des recettes d'une activité de loterie autorisée doivent fournir une lettre de confirmation des bénéficiaires.

Si une assistance financière est versée à une personne pour l'aider à assumer des frais médicaux imprévus, il faut fournir une attestation d'un médecin.

Si une assistance financière est versée à une famille dont le domicile a été détruit par le feu, il faut fournir une attestation du service d'incendie de la région.

8 Dépenses relatives au tournoi

Toutes les dépenses prévues pour un tournoi de poker Texas Hold'em, y compris les coûts reliés à l'utilisation d'un établissement, doivent être précisées sur la demande de licence.

9 Paramètres de tournoi

Aucun crédit ne doit être accordé pour participer à un tournoi ou acheter une nouvelle cave.

Aucune réduction des droits d'entrée ni aucun droit d'entrée complémentaire (ou nouvelles caves) ne peut être offert pour un tournoi.

La valeur combinée du droit d'entrée et d'une nouvelle cave (le cas échéant) ne peut excéder 100 \$.

Un joueur ne peut acheter plus d'une nouvelle cave à chaque tournoi. La valeur de la nouvelle cave ne peut être supérieure à celle du droit d'entrée. Un joueur ne peut recevoir plus de jetons avec une nouvelle cave que ceux reçus initialement avec le droit d'entrée.

Tous les joueurs doivent avoir 19 ans ou plus. Avant de recevoir leur billet, les joueurs devront indiquer leur âge au moment de s'inscrire et présenter une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement sur laquelle est indiquée leur date de naissance. Ils devront également présenter une pièce d'identité et leur billet avant d'entrer dans la section réservée au tournoi.

Les titulaires de licence doivent indiquer sur le billet les mesures qui seront prises si le tournoi n'attire pas le nombre prévu de participants. Ces mesures peuvent comprendre l'annulation du tournoi et le remboursement des droits d'entrée, l'établissement d'une nouvelle structure des prix ou d'autres scénarios, sur approbation du registraire. Le numéro de licence doit figurer sur tous les billets.

Toute vente de billets doit prendre fin au début du tournoi.

Jusqu'à 400 joueurs peuvent participer à un tournoi.

Les prix individuels remis à chaque joueur ne peuvent excéder 50 % de la valeur totale des prix.

La durée totale de chaque tournoi ne doit pas dépasser 12 heures, et le tournoi doit se dérouler pendant les heures indiquées sur la licence. Les tournois doivent prendre fin avant 2 h.

Les titulaires de licences doivent faire des copies des règles de la maison et de la section des règles du jeu qui figure dans la présente politique, et les rendre disponibles à l'inscription des participants et sur le lieu du tournoi.

L'utilisation de tout appareil de communication aux tables est strictement interdite.

10 Matériel et fournitures

Il incombe au titulaire de licence de s'assurer que tout matériel utilisé dans le cadre d'un tournoi de poker Texas Hold'em est de qualité suffisante pour protéger les joueurs et l'intégrité du tournoi.

Des paquets neufs de 52 cartes standard sans joker doivent être utilisés dans les tournois de poker Texas Hold'em. Ces cartes doivent être de haute qualité et convenir aux jeux de tournoi.

Toutes les tables utilisées dans un tournoi doivent être suffisamment grandes pour recevoir un donneur et un maximum de dix joueurs.

Le titulaire de la licence doit s'assurer que les jetons émis à un tournoi sont identifiables et uniques à ce tournoi. Il doit également s'assurer que seuls les jetons émis au tournoi sont utilisés dans le cadre de celui-ci.

11 Déroulement des tournois

Il est interdit aux personnes qui participent directement à la conduite et à la gestion d'un tournoi de poker Texas Hold'em de jouer au tournoi en question. Ces personnes comprennent entre autres le directeur de tournoi, les gérants de table et les donneurs.

Chaque titulaire de licence doit nommer un directeur de tournoi qui a les connaissances et la capacité voulues pour gérer un tournoi de poker Texas Hold'em et en assurer la surveillance.

Le nom du directeur de tournoi doit être précisé dans le formulaire de demande de licence.

Le directeur de tournoi doit :

- être un véritable membre bénévole de l'organisme titulaire de la licence et avoir au moins 19 ans;
- être présent tout au long du tournoi de poker Texas Hold'em;
- ne pas agir comme donneur ou gérant de table;
- être en mesure de régler des différends et des problèmes de façon juste et uniforme;
- se reporter à l'ouvrage *Robert's Rules of Poker* pour régler les problèmes qui peuvent survenir et qui ne sont pas abordés dans la présente politique (en cas de contradiction, c'est la politique qui prévaut);
- prendre note de tous les différends et les incidents qui surviennent au cours d'un tournoi et qui demandent son intervention, et s'assurer d'en faire rapport au registraire dans le format qui convient à celui-ci;
- assurer la surveillance de tous les aspects d'un tournoi et en assumer l'ultime responsabilité, entre autres pour ce qui est du changement de couleur des jetons, du placement des joueurs aux tables, de la conduite des joueurs et du règlement des différends.

Chaque titulaire de licence doit prévoir le nombre de gérants de table et de donneurs selon la répartition suivante :

- un donneur par table;
- des gérants de table d'après les proportions suivantes :
- **de 0 à 4 tables – gérant de table optionnel;**
- **de 5 à 9 tables – 1 gérant de table;**
- **de 10 à 15 tables – 2 gérants de table;**
- **de 16 à 20 tables – 3 gérants de table;**
- **de 21 à 25 tables – 4 gérants de table;**
- **de 26 à 30 tables – 5 gérants de table;**
- **de 31 à 35 tables – 6 gérants de table;**
- **de 36 à 40 tables – 7 gérants de table.**

Le titulaire de licence doit s'assurer que tous les gérants de table et les donneurs reçoivent la formation nécessaire pour s'acquitter de leurs tâches lors d'un tournoi de poker Texas Hold'em.

Seuls les joueurs qui détiennent un billet valide et les bénévoles qui travaillent dans un tournoi sont autorisés dans la section réservée au tournoi. Les spectateurs et les non-joueurs doivent demeurer à une distance d'au moins 10 pieds (3 mètres) du périmètre établi pour la section réservée au tournoi.

12 Règles du jeu

GÉNÉRALITÉS

Tout tournoi de poker Texas Hold'em doit se dérouler à la façon d'un tournoi, selon lequel tous les joueurs paient le même droit d'entrée/la même cave pour le même montant de jetons. Les jetons utilisés dans le tournoi n'ont aucune valeur d'échange en argent.

Un siège sera attribué au hasard à tous les joueurs, sous la surveillance du directeur de tournoi.

Dans un tournoi à tables multiples, le nombre de joueurs doit, autant que possible, être le même à chaque table. Le déplacement de joueurs entre des tables doit être fait de façon à ce que leur nouvelle position soit aussi près que possible de celle qu'ils occupaient précédemment par rapport à la position des blinds. Le déplacement des joueurs est effectué à la discrétion du directeur de tournoi et des gérants de table.

Toutes les couleurs ont la même valeur. La valeur des cartes en ordre décroissant est l'as, le roi, la reine, le valet, le dix, le neuf, le huit, le sept, le six, le cinq, le quatre, le trois et le deux, sauf lorsque l'as est une carte basse.

Le donneur doit ramasser toutes les cartes et bien les battre avant chaque donne du jeu.

Les changements de paquet de cartes sont déterminés par les gérants de table ou le directeur de tournoi.

CONDUITE DES JOUEURS

Les joueurs doivent garder tous leurs jetons sur la table et ceux-ci doivent être visibles en tout temps. Les jetons ne seront enlevés de la table que lorsqu'un joueur change de place sous la supervision d'un gérant de table ou d'un directeur de tournoi.

Les joueurs doivent garder leurs cartes fermées sur la table et bien en vue du donneur en tout temps.

Les joueurs peuvent examiner leurs cartes fermées en tout temps. Toutefois, il incombe à chaque joueur de s'assurer qu'il le fait de façon à ne pas dévoiler la valeur de ses cartes à d'autres joueurs ou spectateurs.

Les joueurs sont responsables de protéger leurs cartes en tout temps.

Les joueurs ne doivent pas toucher les jetons qui sont placés dans le pot.

Un joueur ne peut miser que sur une seule main dans une donne.

Les joueurs qui se couchent dans une donne n'ont pas à dévoiler leurs cartes fermées. Les joueurs ne doivent pas échanger de renseignements sur leurs cartes.

DISTRIBUTION DES CARTES ET PROCÉDURE DE MISE

Seul le donneur désigné à chaque table peut distribuer les cartes.

En cas de maldonne, le donneur doit reprendre toutes les cartes, les battre et distribuer une nouvelle main. Aucune maldonne ne peut être appelée après la première mise (le placement des blinds ne constitue pas la première mise).

En cas de maldonne, aucune mise initiale ni aucun blind n'est nécessaire.

Toutes les cartes doivent être distribuées dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant par le joueur qui se trouve immédiatement à la gauche du bouton du donneur.

Le bouton du donneur doit se déplacer autour de la table dans le sens des aiguilles d'une montre, d'une position par donne, en commençant par le joueur à gauche du donneur. Seul le donneur peut déplacer le bouton.

Le donneur doit commencer chaque donne en distribuant une carte, face cachée, à chaque joueur, puis une deuxième carte, face cachée, à chaque joueur. Ces deux cartes sont les cartes fermées d'un joueur (également appelées « cartes cachées »).

Avant chaque donne, le joueur situé à gauche du donneur doit placer le petit blind demandé.

Avant chaque donne, le joueur situé à la gauche du petit blind doit placer le gros blind demandé, sauf lorsqu'il ne reste plus que deux joueurs dans le tournoi, auquel cas le joueur ayant le bouton du donneur doit placer le petit blind et l'autre, le gros blind.

Le donneur doit s'assurer que les blinds sont placés. Le placement des mises doit se dérouler comme suit :

- le joueur à gauche du gros blind est le premier à parler et il doit suivre, relancer ou se coucher.
- remarque : lorsqu'il ne reste plus que deux joueurs à la table/dans le tournoi, celui qui a le bouton du donneur est le premier à parler et il doit suivre, relancer ou se coucher.
- les mises continuent dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que chaque joueur ait eu une chance de suivre, de relancer ou de se coucher.
- le joueur qui est à la position du gros blind peut vérifier si un autre joueur a relancé ou a l'option de relancer.

Le donneur commence le deuxième tour de mise en brûlant une carte et en retournant ensuite trois cartes communes faces visibles sur la table (ce tour est communément appelé le flop).

Le deuxième tour de mise doit se dérouler comme suit :

- le joueur à gauche du bouton du donneur est le premier à parler et il doit dire parole (check), miser ou se coucher;
- les mises continuent dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que chaque joueur ait eu une chance de dire parole, de miser, de suivre, de relancer ou de se coucher.

Le donneur commence le troisième tour de mise en brûlant une carte et retourne une carte commune sur la table (ce tour est communément appelé le tournant).

Le troisième tour de mise se déroule ensuite de la même manière que le deuxième.

Le donneur commence le quatrième tour de mise en brûlant une carte et en retournant une carte commune sur la table (ce tour est communément appelé la rivière).

Le quatrième tour de mise se déroule ensuite de la même manière que les deuxième et troisième tours.

Une fois les quatre tours de mise terminés :

- s'il ne reste qu'un joueur (tous les autres joueurs se sont couchés), celui-ci gagne le pot et il n'est pas obligé de montrer sa main;
- s'il reste au moins deux joueurs, celui qui a fait la dernière mise doit montrer sa main; si aucun joueur n'a placé de mise, tous les joueurs devront montrer leur main.

Toute combinaison de cartes fermées d'un joueur et de cartes communes peut servir à former une main de poker de cinq cartes standard. Les mains de poker en ordre d'importance sont les suivantes :

- **Quinte royale (Royal Flush)** - une main composée d'un as, d'un roi, d'une reine, d'un valet et d'un dix de la même couleur.
- **Quinte couleur (Straight Flush)** - cinq cartes consécutives de la même couleur. L'as peut être utilisé comme carte haute ou basse.
- **Carré (Four of a Kind)** - quatre cartes de la même valeur.
- **Main pleine (Full House)** - un brelan et une paire.
- **Couleur (Flush)** - cinq cartes de la même sorte, mais non consécutives.
- **Quinte (Straight)** - cinq cartes consécutives de sortes variées. L'as peut être utilisé comme carte haute ou basse.
- **Brelan (Three of a Kind)** - trois cartes de la même valeur.
- **Double paire (Two Pairs)** - deux paires.
- **Paire (Pair)** - deux cartes de la même valeur.
- **Carte la plus élevée (High Card)** - lorsqu'aucune combinaison n'est possible, la carte avec la plus grande valeur.

Si deux joueurs ont chacun un carré, un brelan, une double paire ou une paire, celui possédant la carte la plus élevée remporte la main. Cette carte est communément appelée la kicker, pour départager en cas d'égalité.

S'il est impossible de départager une égalité, le pot sera divisé à parts égales entre les joueurs qui ont des mains égales.

S'il reste un jeton après avoir divisé le pot, le donneur le retirera.

Le donneur est chargé de déterminer la main gagnante parmi les joueurs restants d'après l'ordre d'importance des mains (ci-dessus).

Le donneur remettra ensuite le pot au joueur ayant la main gagnante (ou, en cas d'égalité qui ne peut être départagée, aux joueurs ayant les mains gagnantes).

CLASSEMENT DANS L'ORDRE D'ÉLIMINATION

Un joueur est éliminé du tournoi lorsqu'il a perdu tous ses jetons. Le tournoi se poursuit :

- jusqu'à ce que tous les joueurs aient été éliminés sauf un, ou;
- jusqu'à l'heure indiquée sur la licence, selon la première éventualité.

Le classement dans l'ordre d'élimination est le suivant :

- si le jeu se poursuit jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un joueur, celui-ci obtiendra la première place et sera considéré comme le gagnant. Si plus d'un joueur est éliminé dans la même donne, celui qui avait le plus de jetons au début de la donne finit mieux placé;
- s'il reste plus d'un joueur à la fin du tournoi, l'ordre des gagnants est déterminé d'abord par la valeur des jetons que détient chaque joueur, de la plus élevée à la plus basse, puis (s'il reste un plus grand nombre de places gagnantes que de joueurs avec des jetons), par l'ordre d'élimination inverse.

13 Registres financiers

Le titulaire de licence doit tenir le registre de l'ensemble des revenus, des dépenses, des prix payés pendant la durée de la licence et des copies des fiches d'événements. Les dossiers relatifs à l'activité de loterie autorisée doivent être conservés pendant six ans.

Tous les titulaires d'une licence doivent :

- déposer toutes les recettes des tournois dans un compte bancaire séparé;
- déposer toutes les recettes des tournois immédiatement après la tenue de chaque tournoi.

Au terme de la période visée par la licence, toutes les activités de loterie autorisées peuvent faire l'objet d'une vérification par le personnel de vérification autorisé.

14 Généralités

La licence doit être affichée dans un endroit bien en vue dans tout édifice où le tournoi se déroule.

Les enquêteurs du ministère de la Justice et de la Sécurité publique doivent avoir accès à toutes sections où se tient le tournoi, ainsi qu'à tout le matériel utilisé pour le déroulement de celui-ci.

Tout incident doit être signalé immédiatement au ministère de la Justice et de la Sécurité publique au moyen d'un formulaire de rapport d'incident fourni par le registraire.

Tous les prix qui sont décrits dans la demande approuvée ou annoncés publiquement doivent être attribués.

Le titulaire de la licence doit s'assurer qu'aucune personne de moins de 19 ans ne participe (en jouant ou en travaillant, par exemple comme donneur ou gérant de table) ou n'assiste à un tournoi comme spectateur ou autre.